

AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : SARL BENAITEAU (Bernadette GUIBERT)
ZA les Chatelliers Chateaurmur
85700 SEVREMONT
- pour le compte de : /
- Ets chargée des travaux : SARL BENAITEAU (Bernadette GUIBERT)
ZA les Chatelliers Chateaurmur
85700 SEVREMONT
- Pour le chantier :
 - Lieux des travaux : 2 rue du Portalet
 - Objet des travaux : Installation chantier + stationnement véhicule
 - Date des travaux : Du 29/01/2024 au 24/02/2024
 - Durée des travaux : 26 jours

Autorise la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation (indiquer aux piétons d'utiliser le trottoir d'en face).
- Veiller à ne pas empêcher une bonne visibilité au STOP de la rue de la Croix aux Pages.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- **Un état des lieux sera effectué avant et après les travaux.**
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêté de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Le 16 janvier 2024

Le Maire,

Philippe BRIAUD



Ampliation :
- Pétitionnaire